

Le paradoxe d'Abilene

Par une belle matinée d'été, une famille s'adonne paisiblement dans leur jardin aux jeux de société.

Le père : « Ca ne vous dirait pas d'aller tous ensemble aujourd'hui au parc d'attractions MouseWorld? »

Le fils : « Super! Dis maman, on y va, on y va! »



La mère : « Mais bien sûr mon chéri, ça me ferait très plaisir. Partons tout de suite. »

Après deux heures passées dans les embouteillages, la famille arrive enfin à l'orée du parc. Il n'y a pas trop de monde aujourd'hui : ils feront la queue seulement 45 minutes pour la modique somme de 150 Euros. Ils mangent un hamburger tiède à midi et on la chance de pouvoir faire... 3 manèges en tout et pour tout, en raison de l'attente (le dernier étant tombé en panne après 2 heures de file). Ils repartent en silence, l'air mauvais.

Pourtant, si chacun avait pu lire dans les pensées des autres ce matin, voici ce

qu'ils auraient entendu :

Le père : « Qu'est-ce qu'on est bien à jouer tranquillement en famille. Mais ce pauvre petit doit s'ennuyer. Il faut plus de mouvement à ces jeunes. »

Le fils : « Ah, mon papa, quel grand enfant! Il ne tient pas en place. Dommage que nous ne continuions pas à jouer ici, mais il est chouette, mon papa, faisons comme il veut. »

La mère : « Oh mon dieu, pas MouseWorld! Je déteste les parcs d'attractions. Enfin bon, il faut savoir se sacrifier parfois en tant que parent. »

Tiré d'Adrien Barton dans le « *Philosophie magazine* » de décembre 2020, cette petite histoire illustre le « paradoxe d'Abilene », exposé pour la première fois par Jerry B. Harvey. Celui-ci tire son nom d'une ville du Texas dans laquelle personne ne souhaitait se rendre, mais où finalement tout le monde finit par s'y retrouver.

Classiquement, les désirs et les croyances des individus déterminent leurs actions. Toutefois, l'équation se complique lorsque ceux-ci sont intégrés dans un groupe. En effet, l'effet de groupe devient déterminant : **la peur de ne pas décevoir**, la **Crainte d'être rejeté**, le **besoin de se conformer** modifient leurs analyses et par là même leurs actions.

La prise de décision d'un groupe est ainsi polluée par un processus de pensée de groupe et de manque de communication.

OUI à l'initiative pour 2 hôpitaux

L'**initiative pour deux hôpitaux** dans le canton de Neuchâtel permettra d'assurer la sécurité sanitaire sur l'ensemble du territoire cantonal. Pour rappel, depuis une décennie, les hôpitaux neuchâtelois ont progressivement été démantelés. En 2013, le Conseil d'Etat, le Grand Conseil et le peuple avaient néanmoins stoppé cette politique de concentration. Face aux risques sanitaires, aux pertes de compétences et aux répercussions économiques, le maintien de deux sites de soins hospitaliers avait été plébiscité.

En 2014, le nouveau Conseil d'Etat était alors passé outre la décision du peuple. Un nouveau démantèlement a été organisé et planifié. Dans leur projet, seul l'hôpital de Pourtalès est maintenu. Le ratio « hôpital/habitant » devient, pour Neuchâtel, quasi deux fois plus élevé que celui de la moyenne suisse. Pour le canton de Neuchâtel : 1 hôpital pour 180'000 habitants ! De plus, l'hôpital de Pourtalès, déjà saturé, se trouverait alors à plus de 55 minutes de certaines régions.

Face à ce démantèlement, aux risques sanitaires accrus et au non-respect de la démocratie, des citoyens et citoyennes ont lancé une initiative. Désormais soumise au peuple, celle-ci constitue, pour l'heure, la seule réponse possible pour éviter une fracture sociale définitive. Un **OUI à l'initiative** et un non au contre-projet permettra de garantir un système hospitalier efficient, sûr, finançable et proche des citoyens.



N.B. Le projet du Conseil d'Etat est porteuse d'une contradiction particulièrement criante. En effet, les conditions socio-économiques est le principal déterminant influençant la santé des individus et de la population. Fortement industrialisé, le canton de Neuchâtel se caractérise par un taux de chômage, d'aide sociale et de précarisation sans précédent. Les travailleurs en emploi ou non seront donc directement touchés par le démantèlement hospitalier proposé par le Conseil d'Etat. Porteurs de risques accrus, les citoyens neuchâtelois verront paradoxalement leur offre hospitalière réduite...

[Retour accueil](#)